

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

13300427



Déposé
16-01-2013

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/01/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0502539776

Dénomination (en entier): **NWS Belgium**

(en abrégé):

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : 7060 Soignies, Chaussée d'Enghien 501
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Constitution**

IL RESULTE d'un acte passé devant le notaire Luc Van Pelt à Anvers le 16 janvier 2013 qu'il a été constitué la Société Privée à Responsabilité Limitée "NWS Belgium", avec siège social à 7060 Soignies (Horrues), Chaussée d'Enghien 501.

La société est constituée pour une durée illimitée, à partir du dépôt au greffe d'un extrait du présent acte.

La société a pour objet, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre ou compte de tiers ou en participation avec ceux-ci

- L'importation, l'exportation, la fabrication, la distribution, le commerce de gros et de détail, de tous produits divers, des vêtements et des nutritifs.
- L'intermédiaire commercial.
- Toutes les activités ayant trait à la gestion, l'entretien et la valorisation de son patrimoine mobilier et immobilier, constitué d'apports et d'acquisitions, et ce uniquement à son compte et en son nom.
- Tout placement mobilier ou immobilier.
- Toute transformation et tout agencement d'immeuble.
- L'importation, l'exportation, la distribution, la réparation, la location de véhicules et pièces de rechange.
- Les transports nationaux et internationaux (de personnes ou de choses) sous toutes ses formes.
- L'entreprise générale de construction, soit directement, soit par sous-traitance;
- La sous-traitance pour tiers;
- L'emballage et le nettoyage, soit directement, soit par sous-traitance.

Elle dispose, d'une manière générale, d'une pleine capacité juridique pour accomplir tous les actes et opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou qui seraient de nature à faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation de cet objet.

Elle dispose, d'une manière générale, d'une pleine capacité juridique pour accomplir tous les actes et opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou qui seraient de nature à faciliter directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, la réalisation de cet objet.

Elle peut s'intéresser par voie d'association, d'apport, de fusion, d'intervention financière ou autrement dans toutes sociétés, associations ou entreprises dont l'objet est identique, analogue ou connexe au sien ou susceptible de favoriser le développement de son entreprise ou de constituer pour elle une source de débouchés.

Au cas où la prestation de certains actes serait soumise à des conditions préalables d'accès à la profession, la société subordonnera son action, en ce qui concerne la prestation de ces actes, à la réalisation de ces conditions.

Il est tenu chaque année, au siège social ou à l'endroit indiqué dans les convocations, une assemblée générale ordinaire le dernier vendredi du mois de mai, à 17.00 heure. Si ce jour est férié, l'assemblée est remise au premier jour ouvrable suivant.

Volet B - Suite

L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice social débutera le jour du dépôt au greffe d'un extrait du présent acte et finira le trente et un décembre deux mille quatorze.

La première assemblée générale ordinaire aura donc lieu le dernier vendredi du mois de mai de l'année deux mille quinze.

Est nommé gérant: Monsieur EDA'IS Issa Mohammad Zayed, domicilié à 1400 Nivelles, Rue de l'Aiglon 9 Boîte A1; son mandat a une durée illimitée et est gratuit.

Tous pouvoirs sont donnés à la BVBA "Gassa Boekhouding & Fiscaliteit", avec siège social à Antwerpen, Italiëlei 169, pour accomplir toutes les formalités pour l'immatriculation de la société auprès de la TVA, de l'ONSS, de la Banque Carrefour des Entreprises et autres formalités.

--- POUR EXTRAIT ANALYTIQUE ---

(signé) Luc Van Pelt, notaire associé.

Déposé en même temps: extrait de l'acte de constitution.